

Décision portant nomination de M. Michaël Trichet aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'IFR83 intitulée Institut de Biologie Intégrative

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu la convention portant renouvellement de l'IFR83 et nommant Mme Jocelyne Caboche, directrice de l'IFR83 Institut de Biologie Intégrative ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives non scellées et des sources scellées nécessaires à leur contrôle délivrée à M. Michaël Trichet le 06/11/2012 par le CNAM ;

Vu l'avis favorable du CHSCT de l'université Pierre et Marie Curie du 05/12/2012,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Michaël Trichet, ingénieur de recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 16/10/2012.

Article 2 : Missions

M. Michaël Trichet exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Michaël Trichet sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

T 01 42 34 94 00
F 01 43 26 87 23

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 28/12/2012



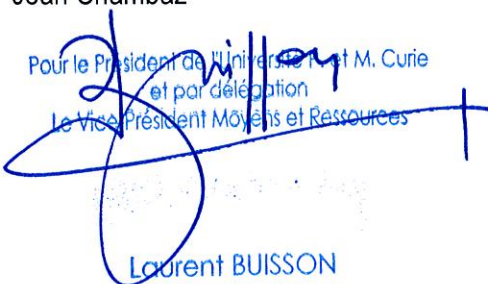
La directrice d'unité
Jocelyne Caboche

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges



Visa du Président de l'université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz

Pour le Président de l'université P. et M. Curie
et par délégation
Le Vice-Président Moyens et Ressources



Laurent BUISSON